



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte sanitaire

Question écrite n° 73651

Texte de la question

M. Gilbert Maurer souhaite appeler l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le communiqué publié le 31 juillet 2001 relatif à l'engagement du ministère sur un certain nombre de mesures d'urgence destinées à accompagner la mise en oeuvre du plan périnatalité. Beaucoup d'entre elles, très attendues par les médecins de la naissance, ne sont cependant toujours pas appliquées bien que prévues au Journal officiel. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Maurer](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73651

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1220